



Un militaire irakien observe les combats à Baiji (Irak) contre les combattants de Daech.

© AFP Photo/Mohammed Sawaf



© Shutterstock/Michael Wick

L'État islamique :

structures et fonctionnement d'une organisation terroriste

Elle prétend avoir rétabli le califat, aboli en 1924, et administrer un territoire à cheval entre la Syrie et l'Irak. Toutefois, la guerre est un important obstacle pour comprendre la réalité de l'organisation de l'État islamique (EI ou Daech en arabe), si bien que sa structure interne suscite autant d'hypothèses que de fantasmes. Avoir des idées claires est encore plus complexe qu'avec Al-Qaïda en raison du filtrage systématique des informations par les djihadistes et du danger de toute infiltration parmi eux.

Que l'EI ait un dirigeant n'appartient pas au domaine du secret ; ce qui l'est beaucoup plus est la réalité de ses pouvoirs. La biographie du « calife » Ibrahim, ou Abou Bakr al-Baghdadi, est une zone grise que la CIA s'évertue à clarifier depuis septembre 2014. Irakien sunnite né en 1971 à Samarra, Ibrahim Awad Ibrahim Ali al-Badri a suivi des études en sciences islamiques et est entré dans la résistance armée contre l'occupation américaine en 2003. Il passe quelques mois en prison en 2004, avant d'être libéré

pour des raisons inconnues. « Émir » de l'État islamique en Irak, alors filiale d'Al-Qaïda, il lance en juillet 2012 l'opération « Destruction des murs », qui parvient à attaquer la prison d'Abou Ghraïb. Les capacités de son groupe s'accroissent grâce au conflit en Syrie. En 2013, il change le nom de son organisation en État islamique en Irak et au Levant, signe d'un élargissement de ses ambitions au « Levant » ou « Sham », c'est-à-dire à la Syrie. Dès lors, ses relations avec la « maison-mère » se tendent jusqu'à l'affrontement. L'EI est aujourd'hui en lutte



ouverte, officiellement, avec les branches d'Al-Qaïda (Jabhat al-Nousra, Al-Qaïda dans la péninsule Arabique, Al-Qaïda au Maghreb islamique).

Al-Baghdadi n'a rien d'un exalté. L'homme est froid, intelligent, cultivé. Il paraît calme et posé, mais il est aussi fanatique qu'arriviste puisqu'il a éliminé sur son parcours tous ceux qui pouvaient lui faire de l'ombre. Contrairement à Oussama ben Laden (1957-2011), il cultive le secret. Pour éviter les frappes aériennes, il vit isolé de ses troupes et des « émirs » auxquels il donne une pleine délégation de pouvoir. Lors d'un raid américain du 8 novembre 2014 qui faillit le tuer, le « calife » fut filmé par ses soldats : on le voit en treillis et gilet pare-balles s'effondrer près d'un 4x4, tandis qu'autour de lui, on s'agite au milieu des explosions. Quelqu'un le relève et l'homme remue la main. Il est blessé au visage. Cette courte vidéo apprend au moins une chose : il circule discrètement et s'habille en combattant. La disparition d'Al-Baghdadi ne changerait pas la structure de l'EI puisque son successeur a probablement déjà été désigné ou pressenti. La dynamique de Daech se rassemblera autour d'un nouveau maître.

Le « gouvernement central » : des hommes clés et un « cabinet »

L'organigramme de Daech, pour autant qu'on puisse le pénétrer, s'avère souple et décentralisé. Il y a bien un « gouvernement central », composé de ministères et de responsables officiels, mais dans cette structure terroriste habituée à la clandestinité, la réalité du pouvoir n'est jamais là où l'on croit, jamais en adéquation avec les titres portés.

Le « calife » s'est adjoint un bras droit pour les provinces

iraquiennes et un autre pour diriger les opérations en Syrie, tous deux officiers de l'armée sous Saddam Hussein (1979-2003). Le premier, Abou Muslim al-Turkmani, est un ancien général des services de renseignement qui a rejoint les insurgés sunnites contre les Américains. Après avoir mené les offensives de l'été 2014, il aurait été tué à la fin de l'année. Le second, Abou Ali al-Anbari, est originaire de Mossoul et mène la lutte en Syrie contre le régime de Bachar al-Assad. Il a à son actif les victoires autour de Damas et de Deir ez-Zor en 2014, mais il doit aussi assumer la perte de Kobané en janvier 2015. Ces deux hommes étaient les clés du pouvoir autour d'Al-Baghdadi, car ils connaissaient parfaitement les anciens rouages administratifs et militaires du parti Baas ainsi que l'ensemble de ses cadres, qu'ils avaient pu attirer vers l'EI.

Les ministères qui composent Daech sont pour certains dédoublés en Syrie et en Irak, et ainsi sous la tutelle de chacun des adjoints d'Al-Baghdadi, et pour d'autres, unifiés à travers les deux pays, donc sous l'autorité directe de ce dernier et de son conseil de gouvernement, surnommé le « cabinet ». On relève l'existence des ministères de la Guerre, du Renseignement, des Finances (achats d'armes, vente de pétrole), de la Justice, de l'Administration, des Combattants étrangers, de la *Daawa* (prédication, propagande, appels à la soumission), de l'Éducation et de la Santé. Le détail des budgets est inconnu. Sur le plan scolaire, tous les programmes éducatifs valident l'idéologie salafiste. On ouvre des écoles coraniques et des centres de prédication. Par exemple, à Raqqa, en Syrie, des séminaires pour imams garantissent que le *tawhid* (l'unicité de Dieu) sera enseigné sans les scories du soufisme. Sur les bancs des écoles et dans les universités, les cours ont repris et les filles sont séparées des garçons.

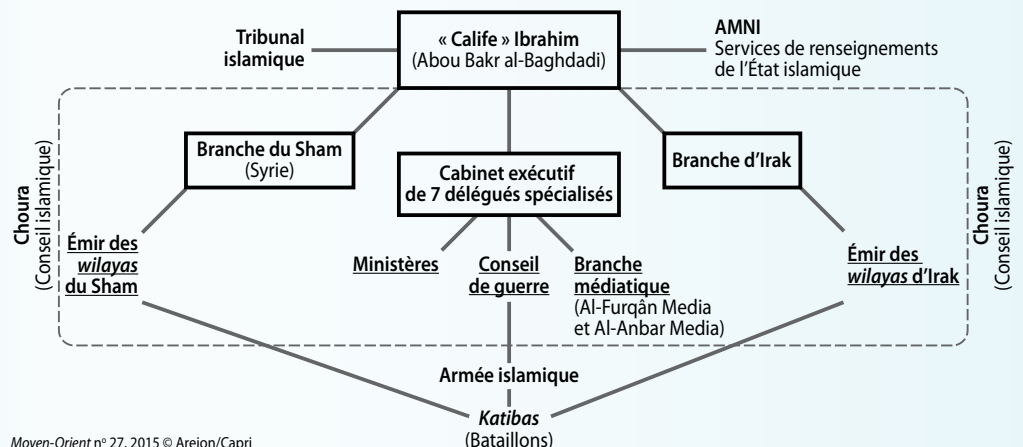
Chaque « ministre » participe à l'exécutif de l'EI, mais les rencontres de ce « gouvernement central » sont rarissimes en

Une structure de pouvoir forte mais peu transparente

Qui sont les chefs de l'organisation de l'État islamique ? Comment s'organise-t-elle pour gérer les territoires qu'elle occupe ? En l'absence de récits journalistiques précis et malgré les rares témoignages de civils, il est très difficile de répondre à ces questions. Toutefois, on peut identifier les principales structures du pouvoir s'organisant autour de la personne Abou Bakr al-Baghdadi, autoproclamé « calife » en juin 2014. L'organigramme ci-dessous tente de hiérarchiser les données disponibles.



Abou Bakr al-Baghdadi à Mossoul, en



Moyen-Orient n° 27, 2015 © Areion/Capri

juillet 2014.

Source



raison des risques de frappe. Depuis le raid du 8 novembre 2014, il semble que l'élite de Daech ne se soit plus coordonnée autrement que par des émissaires ou des courriers, mais certainement pas par Internet ou téléphone. Parmi les « ministres », les anciens officiers de Saddam Hussein sont très représentés et les Irakiens toujours majoritaires, signe que la rébellion syrienne a été usurpée par des djihadistes étrangers. Si les succès de l'EI sont, depuis décembre 2014, plus nombreux en Syrie qu'en Irak, c'est bien dans ce pays que ses objectifs principaux se situent. Ces hommes qui exercent un pouvoir discrétionnaire sur près de 8 millions d'individus vivent eux-mêmes modestement, dispersés dans des villages, dans la clandestinité.

Le porte-parole de Daech, Abou Mohammed al-Adnani (né en 1977), a une position originale au sein de toute la structure puisqu'il est un proche d'Al-Baghdadi ; il intervient régulièrement dans les médias pour motiver les troupes, parfois à visage découvert. Il pourrait avoir une autorité plus importante que ne le suggère sa fonction officielle.

À l'été 2014, des documents internes de l'EI fournis par les États-Unis révélaient que le « cabinet » de Daech se composait de sept membres qui, outre leurs fonctions ministérielles, gèrent d'autres domaines : les prisonniers, les attentats-suicides, la sécurité intérieure, le courrier, la fourniture d'explosifs, le soin des familles de « martyrs », etc. (1). À ce gouvernement sont rattachées deux branches : le Conseil de guerre, qui gère les magasins d'armes, la partie tactique procédant aux enlèvements, aux attentats et aux opérations militaires, et une branche

médiatique chargée de la diffusion des informations et des vidéos, en lien avec les organismes comme Al-Furqan Media. Chacune comprend plusieurs cellules. Le Conseil de guerre donne ses directives opérationnelles à l'Armée islamique, composée de plusieurs brigades (renseignement, infanterie, missiles), elles-mêmes subdivisées en *katibas* (bataillons), mais n'hésite pas à sous-traiter certains enlèvements à d'autres groupes islamistes, voire à des bandits. Un tribunal religieux est habilité à délivrer des *fatwas*, c'est-à-dire des avis juridiques ayant autorité sur les musulmans.

Enfin, on ne sait où situer sur cet organigramme l'AMNI (« ma sécurité » en arabe), la puissante agence de contre-espionnage qui pratique l'assassinat masqué sous des accusations d'impunité (2). Elle est parfois identifiée avec le ministère du Renseignement. Elle place des cellules dormantes dans les villes d'Irak pour y organiser des attentats. Il semblerait qu'Al-Baghdadi la contrôle directement ; elle lui fournit des informations sur l'état moral de la population et des tribus, et sur les tentatives d'opposition. Le ministère de la Justice travaille de concert avec cette police secrète pour imposer la charia. En avril 2015, l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* révélait comment le système d'espionnage de Daech avait été mis au point par Hadji Bakr, qualifié de « stratège » de l'EI et tué en janvier 2014 (3). Inspiré par les méthodes des services secrets de Saddam Hussein, Hadji Bakr aurait organisé la surveillance de la population en convertissant la jeunesse par des missions religieuses et en la poussant à espionner au sein des familles et des villages.



Daech a fait de Raqqa, en Syrie, sa « capitale » en y imposant son islam.

Le noyau dur de l'élite de Daech, des membres du « cabinet », des gouverneurs de provinces (les « émirs ») et des juges islamiques de haut rang (*qadis*), tous des chefs expérimentés mêlant officiers et djihadistes de longue date, forme la Choura, le conseil politique, religieux et militaire de l'organisation. Elle fixe les orientations du mouvement, valide les allégeances et a approuvé le rétablissement du califat en juillet 2014 et la nomination d'Al-Baghdadi. Toutes les déclarations officielles de l'EI sont signées au nom de la Choura. Elle intègre des *muftis* ou des *oulémas* afin d'obtenir une légitimité religieuse. Mais cette élite n'est pas nécessairement maniable, car elle ne peut transiger avec le droit islamique. Certains experts de l'EI assurent même que le rétablissement du califat n'était pas souhaité par la Choura (4).

Une administration locale, une justice fondamentaliste

Les provinces irakiennes et syriennes ont toutes été transformées en *wilayas*, avec à leur tête un « émir » (aussi appelé *wali*). Ces émirs, pour la plupart irakiens, sont secondés par une Choura provinciale, dont on ignore la composition, mais qui doit nécessairement intégrer des membres des élites tribales. Les *walis* dépendent du ministère de l'Administration, mais aussi du responsable central adjoint du « calife » : celui de Syrie ou d'Irak, si bien qu'on ignore qui, dans les faits, a l'autorité la plus forte dans ce système nébuleux.

En 2014, le découpage provincial était le suivant : on comptait trois *wilayas* (provinces) en Syrie et sept en Irak. Mais au cours de l'hiver 2014-2015, l'EI a procédé à des découpages de nouvelles *wilayas* en prenant appui sur les victoires locales de certaines brigades. En attribuant à celles-ci la création d'une province, Daech récompensait les combattants et leurs commandants, tout leur en offrant une délégation d'autorité plus grande. On en compte désormais six en Syrie et dix en Irak. Deux détails significatifs à cette réorganisation : l'EI a constitué

une *wilaya* du Sud en Irak, pourtant peuplée en majorité de chiites, signe de sa prétention à contrôler tout le pays ; la *wilaya* de Hit, découpée sur l'ancienne province d'Anbar, a été volontairement étendue sur la Syrie afin de bien marquer que la vieille frontière n'a plus aucune existence légale pour Daech.

Dans les territoires soumis, la vie quotidienne s'organise sur de nouvelles bases, sans révolution apparente, dans un calme presque serein, troublé par les bombardements et les exécutions publiques. Depuis novembre 2014, l'ensemble du territoire vit selon le même créneau horaire. La « Charte de l'État islamique en Irak et au Levant » forme l'armature des nouvelles règles sociales. Elle précise que les moyens légaux contre ceux qui s'opposent à la volonté divine seront « l'exécution, la crucifixion, l'amputation des bras ou des jambes, l'exil ».

Contre le vice et le mal, on fait appliquer les interdictions de la Charia, réinterprétées dans un sens rigoriste. On interdit la cigarette, les manifestations publiques. La brigade féminine Al-Khansa veille au port du *niqab* et à l'interdiction de la pilule. La Hisba, l'ancienne police abbasside qui surveillait les marchés et les mœurs dans les villes d'Irak, a été rétablie et circule à Raqqa et à Mossoul en voiture ou en camionnette. Des patrouilleurs aimables mais zélés inspectent les rues, font respecter les heures de prière, le jeûne, contrôlent la qualité de la viande *halal*, vérifient que l'essence vendue dans les pompes n'est pas coupée à l'eau. En cas d'infraction avérée, la sanction est immédiate : une amende ou quelques coups de fouets ou de bâton.

Pour les affaires plus graves appelant une exécution ou le prix du sang, des tribunaux islamiques ont été investis dans chaque cité. Des djihadistes ayant suivi un parcours d'études religieuses y ont été nommés *qadis*, c'est-à-dire juges selon les normes de la charia. Ils attribuent les peines en fonction de la *sunna* (tradition). Ainsi, on crucifie les traîtres, ceux qu'on accuse de livrer des informations aux troupes syriennes ou irakiennes. Le 12 décembre 2014, à Homs, quatre hommes sont décapités devant les chefs tribaux pour avoir blasphémé. La chasse aux homosexuels est lancée : près de Deir ez-Zor, le 25 novembre 2014, deux garçons sont lapidés, et, le 9 décembre, un autre est défenestré pour sodomie. Nul ne sait si les chefs d'accusation reflètent une quelconque réalité de l'homosexualité ou s'il s'agit d'une manipulation visant à se débarrasser d'un opposant.

Pourtant, les hommes de la Hisba ne sont pas assez nombreux – 200 approximativement à Deir ez-Zor pour quelque



L'organisation de l'État islamique rassemble 25 000 combattants,

selon l'ONU.

130 000 habitants – pour contrôler tous les faits et gestes de la population. Les combattants se font prendre en photo avec des enfants. On collecte la *zakat*, l'aumône légale, pour la redistribuer. Les loyers sont plafonnés. Voulant se montrer responsable, l'EI œuvre pour que son implantation territoriale soit durable. La vitesse à laquelle les institutions se sont adaptées est d'ailleurs remarquable. Lors de leur entrée à Mossoul, en juin 2014, les combattants ont exigé que les fonctionnaires et les ouvriers se rendent à leur travail, que la distribution de l'eau et de l'électricité soit assurée, que les services municipaux fonctionnent. Des hommes ont été placés aux carrefours pour régler la circulation. Les maires conciliants ont été maintenus (5). Mais il faut aussi envisager l'avenir et la reconstruction des territoires ravagés. L'EI a besoin de bras et de compétences techniques pour bâtir le « califat » et l'ancrer dans la durée. Réaliste, Al-Baghdadi terminait, en juin 2014, son message de ramadan par un appel à l'immigration musulmane, la *hijra* : « Je fais un appel particulier aux professeurs, aux juristes, et surtout aux juges, à tous ceux qui ont une expérience militaire, administrative, aux médecins et aux ingénieurs dans leurs différents champs de spécialisation, nous les appelons à craindre Dieu et à faire leur *hijra*. »

~ L'autonomie des *katibas* et des tribus rallonger l'inter

La structure centrale qui donne les grandes orientations et organise les campagnes militaires doit composer avec les hiérarchies tribales auxquelles elle s'est associée, et faire face aux dérives autonomistes des *katibas*, dont les chefs cherchent à se distinguer les uns des autres. Sur le terrain, l'organisation est décentralisée, chaque bataillon ayant son autonomie d'action et multipliant les opérations périphériques, sans nécessairement l'accord du Conseil de guerre. C'est cette liberté qui explique certains coups d'éclat médiatiques non concertés : l'utilisation de gaz dans une attaque en Irak fin octobre 2014 ; les luttes fratricides entre bataillons, les uns accusés de lâcheté, les autres d'hérésie ; la mise en vente du cadavre du journaliste américain James Foley pour un million de dollars le 11 décembre 2014. À force de pousser les groupes combattants à médiatiser leurs actions, Daech prend le risque que sa propagande lui échappe et que son projet idéologique apparaisse flou aux yeux des plus radicaux. En février 2015, la publication sur Internet de la vidéo *Faites exploser la France* fut critiquée sur la « djihadosphère », car on y voyait une femme masquée, alors que la participation des femmes a toujours été prohibée dans l'EI. Enfin, les tribus soumises gardent une certaine autonomie de décision malgré leur allégeance au « calife », lequel doit négocier en finesse avec les clans déclassés et les chefs sunnites humiliés par les autorités alaouites de Damas et par le chiite Nouri al-Maliki, Premier ministre d'Irak entre mai 2006 et septembre 2014 et vice-président depuis cette date. Ces efforts pour obtenir le ralliement tribal expliquent les succès soudains de l'EI en 2013. En mars, Raqqa est prise, puis Deir ez-Zor,

deux importantes cités de l'est de la Syrie. En janvier 2014, c'est au tour de Falloujah, en Irak. Une telle rapidité d'action n'est pas seulement opérationnelle. La libération de Tikrit début avril 2015 a donné lieu à des règlements de compte sanglants entre les chefs claniques qui avaient collaboré et les autres. Dans la province d'Anbar, l'EI profite depuis 2013 du soutien d'une grande partie de la tribu sunnite des Dulaym, qui avait été particulièrement meurtrie sous Nouri al-Maliki. En revanche, les Abou Nimr résistent, mais ils sont peu soutenus par Bagdad. Dans la vallée du Tigre, Daech s'est associé initialement aux Juburi, l'une des plus importantes tribus d'Irak avec ses quelque 6 millions de membres. Mais l'alliance n'a pas duré. Plusieurs dizaines de ses responsables, accusés de rassembler des armes pour un soulèvement, ont été exécutés par l'EI en novembre et décembre 2014 dans la province de Ninive. Les réseaux au sein de Daech sont donc mouvants. Mais la répression ne peut suffire et, malgré son fanatisme, l'organisation sait qu'elle ne peut se passer des cheikhs. L'EI offre donc un visage administratif complexe car non défini : les structures aux prétentions étatiques (ministères, mairies...) cohabitent avec la hiérarchie propre à l'organisation terroriste, avant qu'elle prenne le pouvoir, et laquelle doit composer avec son projet idéologique qui impose un système islamique imité du Moyen Âge (calife, *qadis*, Choura, émirs, etc.). Ces trois strates se chevauchent et induisent d'inévitables confusions d'attributions. ■

OLIVIER HANNE



Des combattants de Daech, sur une image de propagande en Syrie.

(1) Ruth Sherlock, « Inside the leadership of Islamic State: how the new 'caliphate' is run », in *The Telegraph*, 9 juillet 2014.

(2) Le rôle de l'Amni a été mis en avant par le consultant français Samuel Laurent, dans son ouvrage *L'État islamique* (Seuil, 2014), mais ces informations n'ont pas été confirmées par d'autres sources.

(3) Christoph Reuter, « The Terror Strategist: Secret Files Reveal the Structure of Islamic State », in *Der Spiegel*, 18 avril 2015.

(4) Ali Hashem, « Who holds the real power in IS? », in *Al-Monitor*, 19 février 2015.

(5) Ben Hubbard, « Life in a Jihadist Capital: Order With a Darker Side », in *The New York Times*, 23 juillet 2014.

